

POLITIQUE SÛRETÉ NUCLÉAIRE DU GROUPE EDF

Les engagements communs à toutes les sociétés nucléaires du Groupe

- La priorité absolue est donnée à la sûreté nucléaire à tous les stades de la vie de la centrale : sa conception, sa construction, son exploitation, sa déconstruction. Cette priorité est une exigence pour tous ; elle est incarnée par chaque manager et chaque acteur, dans toutes les sociétés du Groupe ; chacune de ces sociétés veille également à ce que ses sous-traitants appliquent la même exigence, tout en recourant à des professionnels formés et rigoureux.
- Le Groupe est convaincu que l'excellence de ses métiers, reposant sur la fiabilité des matériels, sur la performance humaine et sur l'efficacité de l'organisation du travail, est le moteur des performances de sûreté nucléaire et que celles-ci tirent également les autres performances.
- Le Groupe reconnaît l'importance d'une bonne culture de sûreté parmi son personnel et celui de ses sous-traitants. Celle-ci est composée d'une attitude interrogative chez un personnel libre de soulever toute question de sûreté, utilisant toutes les techniques de prévention des erreurs humaines, rapportant de façon rapide et transparente, conscient des risques et les évaluant régulièrement. Le Groupe attache de l'importance et encourage à rechercher le regard et les observations externes.
- Bien qu'il se mobilise à tout instant pour prévenir le risque d'un accident, le Groupe se doit d'en prévoir néanmoins la survenance et d'y apporter une réponse qui protège dans toute la mesure du possible la sécurité et la santé des personnes. Les sociétés du Groupe maintiennent donc une organisation de crise efficace en état de mobilisation permanente, qu'elles testent et améliorent par des exercices réguliers avec les autorités locales et nationales. Ces exercices contribuent à compléter leur communication vers le public et à renforcer la culture de sûreté de leurs équipes.
- L'amélioration continue est promue et organisée, en faisant appel à la large palette de compétences et de services internes au Groupe mais aussi au sein des organisations internationales. L'expérience d'exploitation est collectée, analysée, remontée au bon niveau de décision pour prise en compte.
- L'expérience internationale enrichit cette amélioration continue et la recherche d'excellence : les sociétés exploitantes nucléaires du Groupe à la fois reçoivent régulièrement des équipes d'évaluation internationales et fournissent elles-mêmes des « pairs » en nombre suffisant pour mener ces revues chez les autres. Toutes les recommandations émises à l'occasion de ces revues sont prises en compte.
- Le dialogue et la transparence s'imposent pour gagner la confiance de tous par une information et une communication claire et loyale sur les événements et leurs impacts éventuels ; ce dialogue de qualité est recherché et entretenu avec le personnel salarié et ses représentants, les sous-traitants, les instances de contrôle, les communautés locales et toutes les autres parties prenantes de sûreté nucléaire.

Mise en œuvre

La responsabilité de la mise en œuvre de cette politique par chaque métier et chaque société repose sans ambiguïté sur la ligne managériale correspondante. La Direction du Groupe contrôle, par les moyens les plus appropriés, que cette politique est déployée et mise en œuvre et que les meilleurs standards de sûreté nucléaire sont recherchés et obtenus dans la durée par tous les managers.